

 RAPPORT D'ACTIVITÉS

2024

CAUE de la Vienne

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

REQUAL

DENSIFICATION

DU BÂTI

Réinvestir l'existant : un enjeu d'avenir

L'année 2024 a été marquée par la poursuite de nos actions en faveur d'un aménagement et d'une construction plus responsables, avec un accent particulier mis sur la thématique essentielle : 'Réinvestir l'existant' ! La réhabilitation et la restructuration des espaces bâtis constituent aujourd'hui un enjeu majeur pour les particuliers comme pour les collectivités. Comment redonner vie aux bâtiments et aux espaces délaissés ? Comment conjuguer identité du territoire et modernité des usages ? Ces questions sont au cœur de notre action. Le colloque «Comment remettre l'église au cœur du village ?» a été l'un des temps forts de cette année, permettant d'explorer différentes approches et de partager des expériences inspirantes autour de cette thématique. Au-delà de cet événement, les nombreuses actions menées tout au long de l'année ont permis d'accompagner les acteurs locaux dans leur volonté de redonner une fonction et une valeur à l'existant.

Par ailleurs, la mise en place de l'adhésion au CAUE en 2024 a été une étape décisive pour mesurer notre implantation dans le paysage de l'offre de services du département. Les retours très positifs de ces premières adhésions (64 communes, 5 intercommunalités et 4 autres structures) sont autant d'encouragements à poursuivre notre mission. En témoigne également le nombre croissant de sollicitations par les collectivités, signe de la reconnaissance de notre expertise en matière de qualité du cadre de vie.

Ces avancées sont le fruit du travail d'une équipe motivée et dynamique, engagée aux côtés des acteurs du territoire. C'est ensemble que nous pourrons relever les défis de la transformation de nos cadres de vie, en conciliant patrimoine et modernité, efficacité et esthétique, ambition et pragmatisme.

Continuons ensemble à réinvestir l'existant pour construire l'avenir.



Alain Pichon

Président du Département de la Vienne
Président du CAUE de la Vienne

ÉDITO	2
LE C.A.U.E EN 2024	4
RÉSEAU	8
CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS	9
<i>Végétalisation des cours d'école</i>	16
<i>Ateliers ZAN</i>	17
ATLAS DES PAYSAGES	18
VILLES ET VILLAGES FLEURIS	19
CONSEIL AUX PARTICULIERS	20
SENSIBILISATION & INFORMATION	21
COMMUNICATION	24
FORMATION.....	25
PARTENARIATS	26
SYNTHÈSE 2024	27

Créé par le Conseil Départemental de la Vienne, et avec le soutien des services de l'Etat, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Vienne (CAUE 86) est une **ASSOCIATION** investie d'une mission d'intérêt public. Il a pour vocation la promotion de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale, dans le département de la Vienne.

1 loi

[Loi 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture]

« L'architecture est une expression de la culture.

La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public.

En conséquence (...) des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement sont institués. »

4 missions

CONSEILLER, accompagner les collectivités et les particuliers pour tout projet lié au cadre de vie.

SENSIBILISER et développer l'esprit de participation du public dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage et de l'environnement.

FORMER et contribuer au perfectionnement des élus, des techniciens et des professionnels du cadre de vie.

INFORMER et orienter les publics vers la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale.

4 principes fondamentaux

L'**INDÉPENDANCE** par rapport aux enjeux, notamment financiers, de l'aménagement.

La recherche d'**INNOVATION** dans les méthodes et les démarches.

La **PLURIDISCIPLINARITÉ** dans l'approche et le traitement des problèmes.

La volonté d'**ANIMER** un débat et un partenariat entre tous les acteurs des territoires.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION / BUREAU

- **Représentants des collectivités locales**

Alain Pichon Président du département.....Président

Brigitte Abaux Conseillère départementale..... Secrétaire

Gilbert Beaujaneau Conseiller départemental

Marie-Jeanne Bellamy

Sénatrice et conseillère départementale.....2^e Vice-Présidente

François Bock Conseiller départemental.....1^{er} Vice-Président

Pascale Guittet Conseillère départementale

- **Représentants de l'État**

Regina Campinho Architecte des bâtiments de France

Vincent Jechoux DREAL Nouvelle-Aquitaine

Frédéric Perissat Recteur d'académie

Benoît Prevost-Revol DDT 86

- **Représentants des professions concernées**

Claudine Couturier ingénieure paysagiste

Claudine Gaudin architecte DPLG

Patrick Vettier architecte DPLG

Jean-Louis Yengué géographe

- **Représentants des personnes qualifiées**

Alain Bourreau Association «Petites cités de caractère»

Cécile Treffort Centre d'études supérieures de civilisation médiévale

- **Membres élus**

Bernard Chauvet Conseiller communautaire de Grand Poitiers

Carine Courtaudière Fédération Française du Bâtiment

Antoine Dagonat SOLIHA Vienne

Annie Lagrange

Conseillère municipale de Lussac-Les-Châteaux.....Trésorière

Maryse Lavrard Vice-Présidente de Grand Châtelleraut

Emmanuel Mesmin CAPEB 86

- **Représentant du personnel**

Adeline Courtois Chargée de communication et médiation culturelle

**INSTANCES**

Assemblée générale le 28 juin,
Conseil d'administration les 30
avril et 6 décembre.

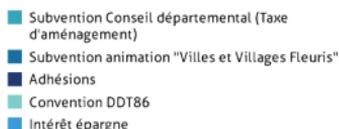
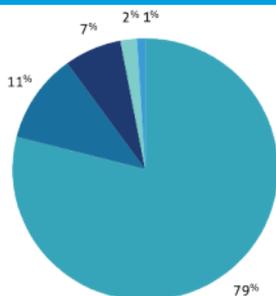


Assemblée générale du 28 juin 2024 © CAUE86



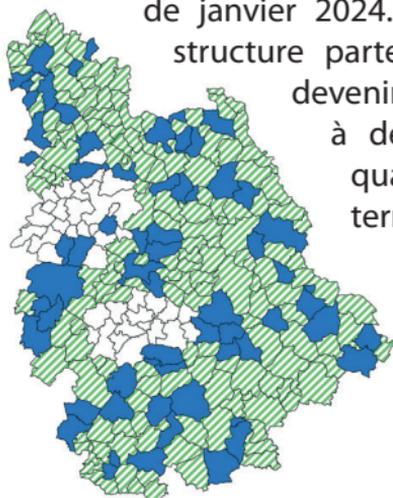
FINANCEMENT :

La subvention de fonctionnement allouée par le Conseil Départemental de la Vienne s'élève au total à 205 000€. Elle provient d'une partie de la taxe d'aménagement départementale et de la mission d'animation du Label *Villes et Villages Fleuris*.



ADHÉSIONS :

Le conseil d'administration a décidé de proposer l'ouverture de l'adhésion à notre association à compter de janvier 2024. Ainsi chaque collectivité, structure partenaire ou particulier peut devenir membre et ainsi contribuer à défendre et promouvoir la qualité du cadre de vie de nos territoires.



Adhésion des collectivités en 2024



FORMATIONS

suivies par le personnel :

- *Diagnostic artificialisation* > FNCAUE 
- *Rénovation énergétique des écoles* > PQNA 
- Forum d'échange *photovoltaïsme* > URCAUE
- *Programme National Ponts* > AT86
- *Pass Culture* > FNCAUE 
- *Droits d'utilisation des photos d'architecture* > FNCAUE 
- *Biennale du paysage* > Ecole de paysage de Blois
- *Adapter son centre-bourg au changement climatique* > PQNA 
- *Visite du cimetière naturel de Souché* > Ville de Niort
- *L'aménagement entre adaptation, sobriété et transition juste* > Entretiens du Cadre de Ville
- *Le barème de l'arbre* > AT86



Le CAUE dispose d'une **ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE** :



Frédéric LEROND
| Directeur



Sophie AUBÉGNY
| Urbaniste



Isabelle RAYNAL
| Assistante de direction



Éléonore BONNÉ
| Paysagiste



Jennie ROUCAYROL
| Architecte



Adeline COURTOIS
| Médiatrice culturelle
& communication



Coralie GUILLON
| Assistante architecte
[du 8 juillet au 30 août 2024]



Mutualisation des moyens avec
l'Agence des Territoires de la Vienne

STAGIAIRES

- Logane ARCHAMBAULT
Master 1 Gestion et développement des territoires en transition à l'Université de Poitiers [du 4 au 29 mars 2024]
- Margaud CHANTREAU
1ère au Lycée Isaac de l'Etoile à Poitiers [du 17 au 19 juin 2024]
- Balthazar GUILLON
Terminale au LP2I à Jaunay-Marigny [du 15 au 17 janvier 2024]
- Charlène MALHERBE
Master 1 Urbanisme et aménagement à l'Université de Marne-La-Vallée [du 10 au 28 juin 2024]
- Blandine NAVEAU
2e année à l'Ensap de Bordeaux [du 29 janvier au 23 février 2024]

Le CAUE de la Vienne adhère à l'**URCAUE DE NOUVELLE-AQUITAINE**.

UR
caue
Nouvelle-Aquitaine

Lieu d'échange de savoir-faire et d'expériences, l'**Union Régionale des CAUE** a pour objet une mission d'intérêt général au service des CAUE membres. Elle les représente auprès des institutions et des acteurs régionaux, conduit des opérations spécifiques d'intérêt régional, coordonne des partenariats et des actions entre CAUE, notamment.

L'URCAUE
Nouvelle-Aquitaine
regroupe les CAUE
Charente
Charente-Maritime
Corrèze
Creuse
Deux-Sèvres
Dordogne
Gironde
Landes
Lot-et-Garonne
Pyrénées-Atlantique
Vienne
Haute-Vienne

Les **Rencontres régionales** se sont tenues au Pays Basque, du 29 au 31 mai 2024. Organisées par l'URCAUE et le CAUE qui reçoit, cet évènement se tient tous les 2 ans avec pour objectif de rassembler les équipes des CAUE de Nouvelle-Aquitaine autour de réflexions, partages et moments conviviaux.

Equipes des CAUE et URCAUE de Nouvelle-Aquitaine © CAUE 33 ▼

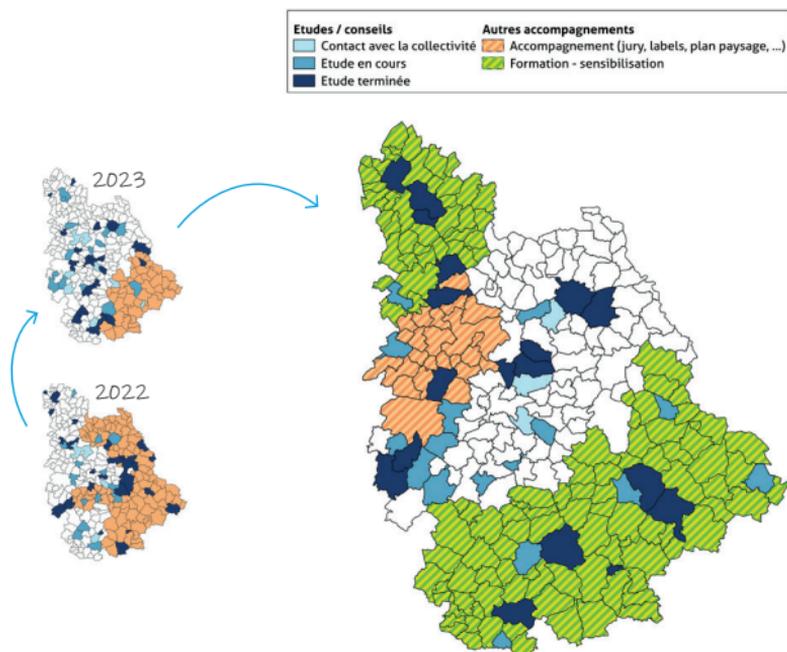


Visite lors des Rencontres régionales au Pays basque © CAUE 86 ▲

OUTIL DE DIAGNOSTIC & D'AIDE À LA DÉCISION

Interlocuteur privilégié des élus et techniciens des collectivités, le CAUE 86 est un outil majeur pour aider à la réalisation des projets.

Carte des sollicitations des collectivités en 2024



42 en 2024 accompagnements > 34 Communes
> 3 sites touristiques et culturels
> 4 intercommunalités
> 1 SIVOS

Nature de l'accompagnement :

43% Environnement | Paysage

27% Médiation | Concertation

15% Urbanisme

15% Architecture

LE PLUS EN AMONT POSSIBLE DES PROJETS

Dès les premiers questionnements, solliciter le CAUE constitue un préalable permettant de visualiser, de justifier ou de débattre de l'opportunité d'un aménagement, d'une construction ou d'une stratégie urbaine. Son accompagnement neutre et méthodologique constitue une **aide à la décision** pour les élus et leurs collaborateurs.

ESPACE PUBLIC & CONCERTATION

REQUALIFIER LES ESPACES PUBLICS CENTRAUX I LOUDUN

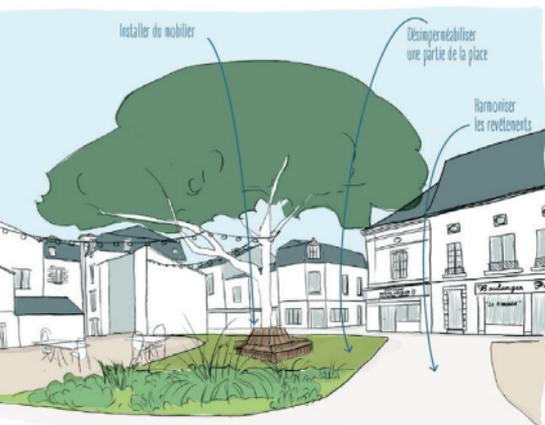
Dans le cadre de la réflexion menée sur l'avenir du centre-ville, les élus ont fait appel au CAUE. Ils souhaitent être accompagnés dans leur réflexion sur la requalification des espaces publics centraux en lien avec l'Opération de Revitalisation du Territoire 2023-2028. Celle-ci pointe notamment la reconfiguration des espaces de circulation et la végétalisation des rues du centre-ville.

A la demande de la collectivité, le CAUE a réalisé une partie de l'étude en résidence, permettant d'enrichir l'approche technique par une concertation des différents acteurs de la vie communale.



Illustration pour l'affiche des balades sensibles - Loudun
© CAUE86 ▲

... enrichir l'approche technique par une concertation des différents acteurs...



▲ Croquis de la Place Shippagan - Loudun © CAUE86

Les diagnostics réalisés ont permis au CAUE de formuler des préconisations, à savoir de créer une identité végétale, de valoriser les places publiques et de désimperméabiliser les espaces publics.

Recueil des avis de la population sur le marché - Loudun © CAUE86 ▼

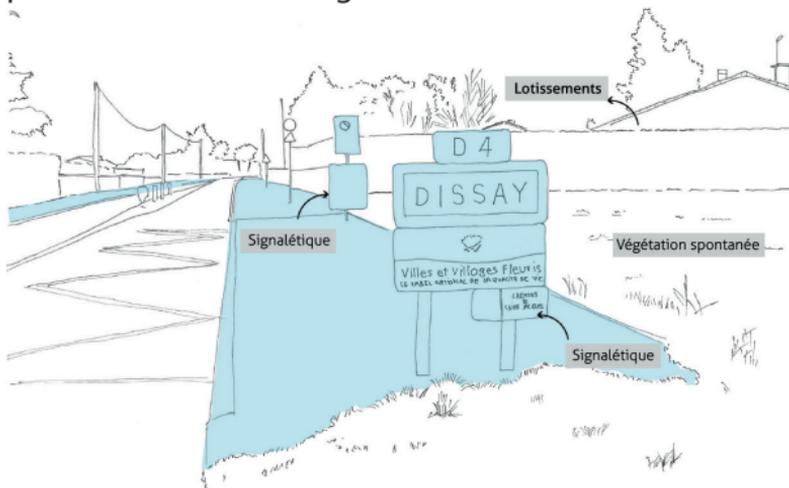


ENTRÉES DE VILLE & CONCERTATION

REVALORISER LES ENTRÉES DE VILLE

I DISSAY

Traversée par des axes routiers importants, les élus de Dissay s'interrogent sur la qualité et l'image rendue par les principales entrées de la ville. Celles-ci constituent en effet une composante essentielle du paysage urbain pouvant valoriser l'image d'une commune.



Entrée de ville Rue de la Jardelle - Dissay © CAUE86 ▲

Situées à l'espace charnière entre l'espace rural et l'espace urbanisé, les entrées de ville ont sur le terrain des limites variables. A Dissay, ces espaces sont en mutation permanente car la ville a tendance à s'étendre progressivement.

... composante essentielle du paysage urbain pouvant valoriser l'image de la commune.

Schéma de fonctionnement RD910 - Dissay © CAUE86 ▼

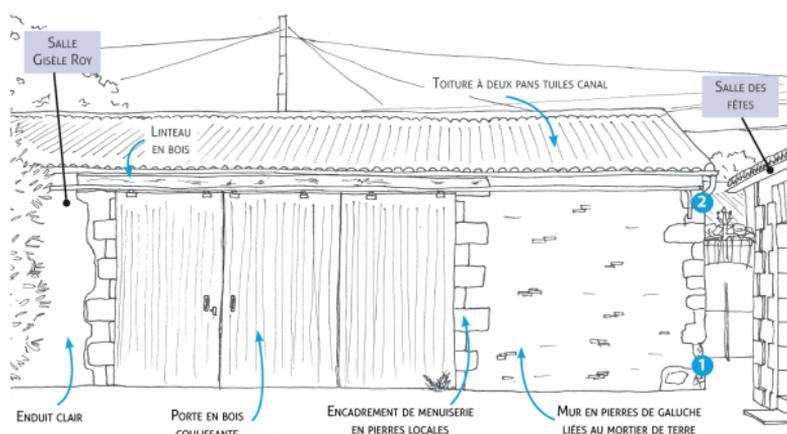


Une grille de lecture a été mise au point par le CAUE afin d'analyser les 6 entrées principales. Le diagnostic technique a été enrichi par un travail de concertation auprès d'acteurs économiques concernés et d'élus. Et des enjeux ont été identifiés, permettant de faire émerger les actions et aménagements possibles pour améliorer le cadre de vie de Dissay.

BÂTIMENT & CENTRE-BOURG

TRANSFORMER UN BÂTI EN CENTRE-BOURG

I VERRUE



Caractéristiques de la grange - Verrue © C. Guillon CAUE86 ▲

La commune de Verrue se questionne sur l'opportunité de faire évoluer une ancienne grange située en centre-bourg, à proximité de plusieurs équipements publics et culturels. Les élus y envisagent la création de toilettes publiques.

Le CAUE est sollicité par la commune dans le cadre de cette réflexion, et propose de l'élargir au fonctionnement global de la zone de loisirs dans laquelle se trouve la grange en question. En effet, la transformation d'un tel bâtiment peut influencer sur le reste du centre-bourg.

... la transformation d'un tel bâtiment peut influencer sur le reste du centre-bourg.

Un état des lieux rapide du bâti démontre des caractéristiques identitaires du territoire qu'il est important de préserver. Des préconisations sont listées

en ce sens par le CAUE. Celui-ci définit aussi plusieurs scénari d'aménagement sur lesquels les élus peuvent appuyer leur réflexion pour décider de l'orientation à prendre.



ESPACE PUBLIC & AMÉNAGEMENT

ADAPTER LA GESTION DES ESPACES PUBLICS I VOUILLÉ

Labellisée 3 fleurs "Villes et Villages Fleuris", la commune de Vouillé s'investit dans la qualité de ses espaces publics, mais s'interroge sur la durabilité des aménagements face aux enjeux climatiques et aux contraintes financières. Elle fait appel à l'expertise du CAUE pour analyser le fonctionnement actuel et identifier les orientations à prendre.

«... durabilité des aménagements face aux enjeux climatiques et aux contraintes financières.



▲ Permanence sur le marché - Vouillé © CAUE86

Un atelier avec des agents communaux et une permanence sur le marché ont permis de comprendre les attentes de chacun et de lister les points d'amélioration en terme de gestion, de végétation et d'équipement.

De plus, le CAUE a apporté un regard technique sur leur plan de gestion, afin qu'il s'adapte mieux aux enjeux du changement climatique. Une visite technique a aussi été réalisée dans le cadre de l'évolution dans le label "Villes et Villages Fleuris" afin d'apporter des conseils sur le fleurissement alternatif et les économies d'eau, critères évalués pour répondre aux enjeux environnementaux actuels. La commune dispose désormais d'un éclairage sur les orientations d'aménagement à prendre pour anticiper la qualité du cadre de vie de demain.



◆ Abords de l'Auxance - Vouillé © CAUE86

CENTRE-BOURG & AMÉNAGEMENT

VALORISER DURABLEMENT LE CENTRE-BOURG I CURZAY-SUR-VONNE

Marquée par un patrimoine important et la présence du musée et de l'atelier des vitraux, Curzay-Sur-Vonne est une petite commune dont la traversée de bourg pourrait être revalorisée. Les atouts sont peu perceptibles et mériteraient des aménagements les mettant en valeur.

Les élus font appel à l'expertise du CAUE concernant la traversée du bourg, et également sur les actions de végétalisation à entreprendre.

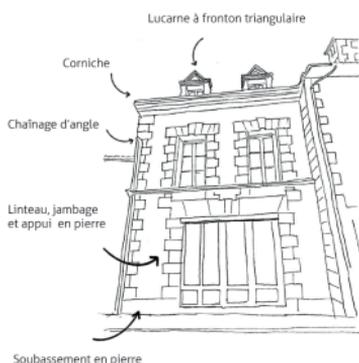
Après avoir constaté les caractéristiques du bourg et identifié les enjeux, le CAUE propose 3 sites prioritaires sur lesquels la commune devrait concentrer ses actions : l'entrée de ville depuis la route de Poitiers, la portion de rue entre l'atelier du vitrail et le musée, et le fleurissement de l'ancien cimetière. Pour chacun d'entre eux, des préconisations sont listées afin de guider les élus dans leurs choix d'aménagements.



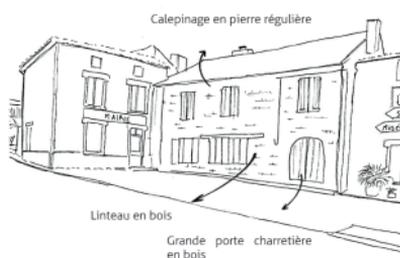
▲ Entrée de bourg RD 140
Curzay-Sur-Vonne © CAUE86

... des préconisations sont listées afin de guider les élus dans leurs choix...

Dans son étude, le CAUE souligne également l'importance de valoriser le patrimoine architectural, reflétant la singularité de la commune.



▼ Caractéristiques architecturales
Curzay-Sur-Vonne © CAUE86

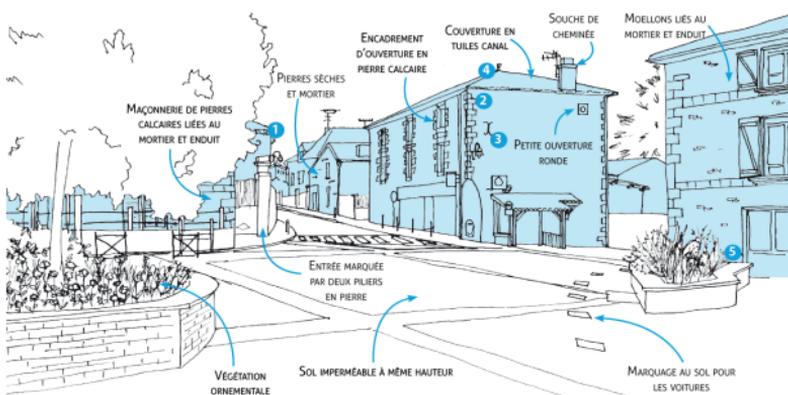


ESPACE PUBLIC & AMÉNAGEMENT

ENGAGER UN DÉVELOPPEMENT URBAIN DURABLE I SAINT-GEORGES-LÈS-BAILLARGEAUX

«... offrir aux habitants un cadre de vie favorable à leur bien-être et bénéfique à la biodiversité.

Les élus de Saint-Georges-Lès-Baillargeaux se préoccupent de l'aménagement des espaces publics et des circulations douces sur la commune. Ils souhaitent offrir aux habitants un cadre de vie favorable à leur bien-être et bénéfique à la biodiversité. Pour les accompagner dans leur réflexion, ils sollicitent le CAUE qui propose notamment une analyse de certains projets, en lien avec les enjeux de durabilité.



▲ Caractéristiques architecturales - Saint-Georges-Lès-Baillargeaux © CAUE86

Après avoir caractérisé la commune, le CAUE s'est attaché à examiner chacun des sites identifiés en révélant leurs atouts et leurs freins, en terme de développement urbain.

Parmi ceux-là, le site de la Mamot, situé en entrée de ville, fait l'objet d'un examen particulier. Le CAUE propose pour cet espace des orientations d'aménagement, accompagnés d'une feuille de route. De plus, une évaluation de la valeur de certains platanes est ajoutée à l'analyse de ce site (d'après le barème de l'arbre).

▼ Place Mamot - Saint-Georges-Lès-Baillargeaux © CAUE86



VÉGÉTALISATION DES COURS D'ÉCOLE

Suite au colloque "Une oasis dans ma cour" réalisé en 2023, le nombre de sollicitation concernant la requalification de cour d'école a nettement augmenté.

12 en 2024
sollicitations

Le CAUE y répond par un apport méthodologique au montage du projet et à la mise en oeuvre de la démarche.

Ce type de projet est basé sur une concertation des différents acteurs concernés : les enfants (dont le bien-être est au coeur du projet), les enseignants et l'ensemble du personnel scolaire et périscolaire, les gestionnaires et les concepteurs.

Les bénéfices d'une transformation de cour d'école sont nombreux. Au delà de lutter contre les îlots de chaleur, les nouveaux aménagements favorisent le bon développement des enfants et une socialisation plus apaisée.



▲ Avant / Après transformation de la cour d'école de Puy-Lonchard - Cissé © CAUE86 ▲



Atelier avec les acteurs concernés par l'école maternelle - Chasseneuil-Du-Poitou © CAUE86

ATELIERS ZAN (ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE)

Le CAUE et la DDT de la Vienne se sont associés pour proposer des **ateliers de sensibilisation** (2 heures) à **la sobriété foncière**. Destinés aux élus, leur vocation était de montrer comment rester acteur de son territoire, grâce à un format participatif.

 **86 participants**

Groupe à un atelier ZAN - CC Civraisien en Poitou
© CAUE86

C'est à cette occasion qu'un **jeu sérieux** a été créé dans l'objectif de sensibiliser, à travers la démarche de projet, à la question du ZAN et de sa mise en œuvre.

Le jeu de cartes a été conçu avec 3 catégories :

- cartes typologies (bâti / environnement / paysage)
- cartes solutions
- cartes Joker (pour compléter)

Outils mis à disposition en plus des cartes : Frise acteurs, Frise méthodologie de projet et Livret spécifique sur les outils de maîtrise foncière.

 Les ateliers ont été organisés sur des échelles intercommunales, **en partenariat avec des Communautés de Communes** :

- Pays Loudunais > 11 juin 2024
- Vienne et Gartempe > 24 juin 2024
- Civraisien en Poitou > 25 juin 2024
- Haut-Poitou > 9 septembre 2024



 Jeu de l'atelier ZAN
CC Pays Loudunais
© CAUE86

MISE EN LIGNE DU SITE INTERNET

Après 2 années d'étude, l'Atlas des paysages de la Vienne se dévoile au grand public avec la **mise en ligne du site Internet** au 31 mars 2024 :



atlas-de-paysages.lavienne86.fr

Cet outil de connaissance s'adresse aux citoyens, élus, professionnels de l'aménagement, enseignants, associations. Il vise à améliorer la connaissance et la compréhension des paysages du département, et également à éclairer les choix des acteurs de l'aménagement concernant les projets sur notre territoire.

La mise en ligne du site Internet dédié permet un accès facile et pédagogique au contenu riche et détaillé que constitue cet atlas. Ce format numérique est l'outil de référence, il contient l'ensemble des contenus de l'étude.

EDITION DU LIVRE "GUIDE DES PAYSAGES DE LA VIENNE"

A l'occasion de la sortie du livre chez Geste Editions, le Conseil Départemental et le CAUE de la Vienne ont organisé une conférence de presse suivie d'une lecture de paysage à Château-Larcher, le vendredi 18 octobre 2024. Ce second support est plus synthétique que le site Internet. Illustré et didactique, ce 'guide de voyage' est édité à l'attention du grand public qui peut facilement se l'approprier. Il a une visée pédagogique et de rayonnement du département.

Présentation du "Guide des paysages de la Vienne" et lecture de paysage - Château-Larcher
© CAUE86



ORGANISATION ET ANIMATION DÉPARTEMENTALE DU LABEL



Sur proposition du CAUE, le Conseil **Villes et Villages Fleuris** Départemental de la Vienne a décidé de faire évoluer le Concours "Villes et Villages Fleuris" en créant le **dispositif "Jardinons notre territoire"**.

La principale évolution porte sur les 2 niveaux de participation au choix :

- niveau 1 : *Visite-conseil + réseau départemental*
- niveau 2 : *Idem niveau 1 + participation au Prix départemental*

La nouvelle organisation s'accompagne d'une charte graphique élaborée spécialement pour ce dispositif :



"Jardinons notre territoire" engendre un réseau de communes ayant un objectif commun de valorisation du cadre de vie, et pouvant profiter de rendez-vous collectifs dont l'intérêt est de pouvoir se former, s'informer et échanger sur des problématiques et enjeux communs.

Parmi ces rendez-vous, la première cérémonie "Jardinons notre territoire" s'est tenue le 2 décembre 2024 à Savigny-L'Evescault, et à laquelle étaient aussi conviées les communes labellisées "Villes et Villages Fleuris".



▲ Remise des prix "Jardinons notre territoire" - Savigny-L'Evescault © CAUE86

CONSEIL AUX PARTICULIERS

ATELIERS COLLECTIFS GRATUITS

Réalisés dans des collectivités qui en font la demande.

2 cycles de 2 ateliers "Habiter dans la Vienne" en 2024 :

📍 à Smarves

👥 16 participants

📍 à Dangé-Saint-Romain

👥 0 participant

🗣️ Des conseils pour faire avancer les projets des particuliers en partageant les questionnements et idées de chacun.



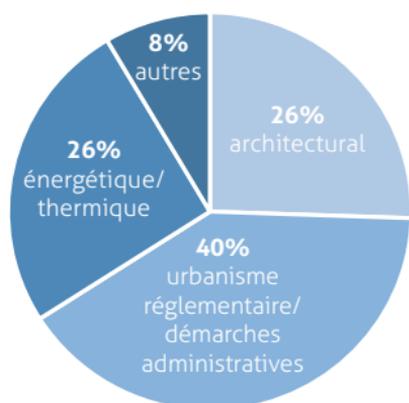
▲ Atelier "Rénover mon logement" - Smarves © CAUE86

CONSEIL INDIVIDUEL

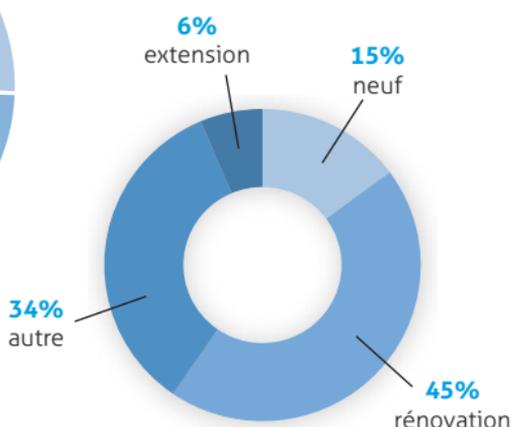
Informations et conseils sont également délivrés individuellement par mail ou par téléphone.

📞 **47** demandes de particuliers ont été traitées en 2024 (46 demandes en 2023 / 78 en 2022).

RÉPARTITION DES CONSEILS



NATURE DES DEMANDES



COLLOQUE

COMMENT REMETTRE L'ÉGLISE AU COEUR DU VILLAGE ?

I ABBAYE DE SAINT-SAVIN

LE 19/11/2024

 **100** participants

Patrimoine commun de proximité, les églises interrogent quant à leur avenir. Les difficultés d'entretien ou de financement des travaux, et les questions d'usage du bâtiment sont régulièrement soulevées, notamment par les élus locaux.

Par les témoignages de différentes parties prenantes, cet évènement a permis d'apporter un nouvel éclairage sur le devenir des églises.

 enregistrements vidéos
sur www.caue86.fr

Organisé avec le soutien de la Fondation du Patrimoine et l'Agence des Territoires de la Vienne.



▲ Colloque sur l'avenir des églises - Auditorium de l'Abbaye de Saint-Savin © CAUE86

Avec les participations de :

Alain Pichon, *Président du Département de la Vienne et du CAUE 86* /
Guillaume de Russé, *Président délégué du Département de la Vienne
et Président de l'EPCC Abbaye de Saint-Savin* / Hugues Maillet, *Maire de
Saint-Savin* / Bertrand de Feydeau, *Vice-président de la Fondation
du Patrimoine* / Corinne Guyot, *Conservatrice régionale adjointe des
Monuments Historiques* / Regina Campinho, *Cheffe de l'UDAP 86*
/ Michel Jarrassier, *Président* et Béatrice Guyonnet, *Cheffe
de projet PAH - CC Vienne et Gartempe* / Frédéric Didier, *Architecte en
chef des Monuments Historiques* / Stéphanie Lapchin-Mazet,
Responsable Architecture-Aménagement-Paysage, et Frédéric Delage,
Conducteur d'opérations - AT86 / Benoît de Sagazan, *Journaliste et
Directeur de l'Institut Pèlerin du Patrimoine* / Françoise Vilain, *Déléguée
départementale de la Fondation du Patrimoine* / Père Philippe Genty,
curé / Jean-Luc Dorchies, *Directeur de l'EPCC Abbaye de Saint-Savin*

LECTURE DE PAYSAGE I CURZAY-SUR-VONNE

LE 22/05/2024

 8 participants

Riche d'un passé ayant marqué son territoire, le bourg de Curzay-Sur-Vonne est implanté en situation de belvédère sur un coteau d'un des méandres de la Vallée de la Vonne. La lecture de paysage permet d'apprendre à lire ensemble nos milieux de vie que chacun parcourt ou habite.



▲ Visites Saint-Benoît, ville jardin © CAUE86 ▲

SAINT-BENOÎT, VILLE JARDIN I SAINT-BENOÎT

LE 25/05/2024

 20 participants

En partenariat avec la mairie de Saint-Benoît

Labellisée "4 fleurs", la ville de Saint-Benoît dispose d'un environnement végétalisé bénéfique à son attractivité et à la biodiversité. Le travail mené sur les espaces publics et le paysage de la commune participe à la qualité de son cadre de vie. La commune a pu témoigner de son expérience à travers 2 visites : l'une auprès d'élus et techniciens du département, et l'autre auprès du grand public.

EXPOSITION

"JARDINER LA RUE"

- DU 01 AU 08/02/2024 - BOIVRE-LA-VALLÉE
- DU 05 AU 15/04/2024 - LOUDUN
- DU 26 AU 29/04/2024 - SMARVES
- DU 02 AU 07/05/2024 - SAINT-BENOÎT
- DU 15/05 AU 07/06/2024 - EHPAD VIVONNE
- DU 10 AU 28/06/2024 - VOUILLÉ
- DU 01/07 AU 01/08/2024 - BIBLIOTHEQUE L'ISLE-JOURDAIN
- DU 19 AU 26/09/2024 - MAZEUIL

Exposition co-réalisée par les CAUE 16 et 33, avec la contribution du CAUE 86, elle présente des réalisations concrètes de végétalisation de rues.

INTERVENTIONS UTILES

RENCONTRE "LA SCIENCE SE LIVRE"

LE 26/09/2024 - ESPACE MENDÈS FRANCE POITIERS

Présentation des expositions "Ma ruralité heureuse" et "Paysage(s) du quotidien en Vienne" dans le cadre de la thématique "espace[s]", auprès d'un public de médiathèques, collèges et lycées.

JOURNÉE TECHNIQUE "RAFFRAÎCHIR NOS VILLES ET VILLAGES GRÂCE AUX EAUX PLUVIALES"

LE 20/11/2024 - POITIERS

Proposée par Grand Poitiers et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne

Le CAUE a animé 2 ateliers ciblant le travail réalisé sur les cours d'écoles.

JOURNÉE TECHNIQUE "DÉSIMPÉRMÉABILISATION DES SOLS"

LE 13/12/2024 - MONTMORILLON

Organisé par la Communauté de Communes Vienne et Gartempe et animé par le CPIE Val de Gartempe

Présentation de projets de cours d'écoles végétalisés.



PUBLICATIONS



L'**AGENDA** semestriel garde son format traditionnel et continue à être diffusé dans toutes les collectivités, chez nos partenaires et lors d'évènements.

PRESSE/MÉDIAS 9 articles de presse

COMMUNICATION NUMÉRIQUE

SITE INTERNET www.caue86.fr

En 2024 : **6818** visiteurs uniques
32528 pages consultées
3 pages en moyenne / visite

 Top 3 des pages consultées :

- 1** Jardinons notre territoire
- 2** Colloque "Comment remettre l'église au cœur du village"
- 3** Ateliers "Habiter dans la Vienne" à Dangé-St-Rom.

FACEBOOK @caue86

1623 abonnés
86 publications 1288 réactions



INSTAGRAM @caue_86

1191 abonnés

X @caue_86

327 abonnés
48 tweets 4827 vues des tweets



VIDÉO

Étude en résidence à Loudun

Témoignages sur l'étude réalisée par le CAUE à Loudun.

Disponible en ligne sur www.caue86.fr



FORMATION DES ÉLUS

en partenariat avec



SAINT-BENOÎT, VILLE JARDIN

LE 25/05/2024

Son objectif était d'informer et de sensibiliser les élus et techniciens des collectivités à la qualité des espaces publics, et au travail (aménagement, gestion environnementale, patrimoine végétal,...) qui peut être mené dans ce but.

 **11** participants

VÉGÉTALISONS NOS CIMETIÈRES

LE 16/10/2024 - VOUILLÉ

Partage d'expérience de la commune de Vouillé (labellisée 3 fleurs Villes et Villages Fleuris) sur l'entretien et la gestion de ses 2 cimetières, l'ancien et le nouveau.

 **29** participants



Visite Saint-Benoît, ville jardin © CAUE 86 ▲



▲ Formation cimetières - Vouillé © CAUE 86

FORMATION DES ÉTUDIANTS

LYCÉE PROFESSIONNEL AGRICOLE NAT'THURÉ VÉGÉTAL

LE 11/01/2024 ET 11/09/2024 - THURÉ

Intervention auprès des étudiants de BTS aménagement paysager, dans le cadre d'un partenariat avec le lycée (reconduit à chaque rentrée scolaire).



Campus Nat'Thuré Végétal - Thuré © CAUE 86 ▶

S'ENRICHIR ET PARTAGER

Le CAUE développe de nombreux partenariats pour accomplir ses missions :



Impliqué dans différents réseaux, le CAUE répond aux sollicitations de ses partenaires. En 2024, nous nous sommes engagés ou nous avons participé à :

| Rencontre avec la **Fondation du Patrimoine**

| Visites sur le thème du **réemploi** dans la Vienne, organisées par le CAUE 17

| **Revues de projets** avec l'UDAP et l'AT 86

| Rencontre avec l'**Abbaye de Saint-Savin**

| Visioconférence **Projet Territorial de Gestion de l'Eau du Bassin du Clain**, à la demande de la CNDP et du Département de la Vienne

| Rencontre avec l'**Agence Régionale de Santé (ARS)**

| Groupe de travail **Charte urbanisme résilient**, organisé par la ville de Poitiers

| Table ronde **Vitalité et diversité des territoires ruraux** (Observatoire des productions & des ressources en architecture, en aménagement urbain et paysager en Nouvelle-Aquitaine), organisée par les MA de Nouvelle-Aquitaine

| Lancement du **Plan Régional Santé Environnement Nouvelle-Aquitaine**

1		Ateliers collectifs	2 ateliers réalisés / 16 participants
2		Visites thématiques	2 visites réalisées / 28 participants
3		Formation/sensibilisation scolaires et étudiant	2 interventions
4		Conseil aux acteurs du cadre de vie	3 accompagnements
5		Participation à des manifestations nationales et locales	Les Enfants du Patrimoine
6		Sensibilisation des artisans et des entreprises de la construction	non réalisé
7		Permanence de conseil architectural en CC	non réalisé
8		Mise à disposition d'expositions	9 prêts
9		Conseils aux collectivités	24 nouvelles études / 18 en cours
	9.1	Valorisation identité communale / plan de référence / conseil ponctuel	21 études
	9.2	Revitalisation des centres bourgs	3 études
	9.3	Accompagner les procédures d'urbanisme	aucun
	9.4	Accompagner les plans paysages	1 accompagnement
	9.5	Transformation des cours d'école	13 études
	9.6	Cimetières végétalisés	4 accompagnements
10		Petites Cités de Caractère	1 PCC accompagnée
11		Atlas des paysages de la Vienne	2 Comités de suivi / 1 CST / 1 COFIL
12		Formation des élus	1 formation
13		Journée départementale des paysages	1/2 journée réalisée
14		Végétalisation des rues	10 accompagnements
15		Jardinons notre territoire (Villes et Villages Fleuris)	36 communes visitées / 2 réunions de jury / Remise des prix
16		Atelier : accompagnement Zéro Artificialisation Nette	4 ateliers

86



C

CAUE86

Avenue René Cassin - Téléport 2 - BP 90238
86963 CHASSENEUIL-DU-POITOU FUTUROSCOPE Cedex
tél. 05 49 49 91 83 - contact@caue86.fr

www.caue86.fr

